

nien, & certe négociation aura pour objet la réussite des mesures qui se prennent actuellement en diverses Cours pour assurer le repos de l'Empire, & par conséquent celui de l'Europe. Un voyage que le Comte de Stahrenberg a fait à la Cour de *Dresde*, a été relatif aux commissions qu'il doit exécuter à celle de *France*, d'où le Vicomte d'Aubeterre, Ministre Plénipotentiaire de cette Couronne, étant arrivé à *Vienne*, a fait ses visites aux Ministres, & a eu déjà quelques conférences avec eux. On voit ainsi que toutes les Puissances, animées du même esprit d'union, travaillent sérieusement à maintenir la tranquillité dans leurs Etats, & la paix générale dans le monde.

III. Ensuite des ordres de la Cour, on fait & l'on continué dans la *Bohème*, les levées de recrues pour rendre complets les Régimens d'Infanterie & de Cavalerie qui y sont en quartiers. On leve aussi du monde actuellement pour effectuer une augmentation qu'il a été résolu de faire dans le Corps d'Artillerie. Le Corps de Miliciens que l'on doit entretenir dans la suite en *Bohème*, sera composé de neuf mille hommes, qui seront armés & exercés de la même manière que les troupes réglées. Cet établissement est déjà effectué, & il l'a été avec toute l'aisance possible.

IV. La résolution est prise de faire de nouveaux arrangemens par rapport au commerce des Etats héréditaires, & à la méthode que l'on y suivra désormais dans la levée des charges publiques. Les Présidens des Chambres des Domaines de chaque Province sont mandés à la Cour, pour être instruits des résolutions qui seront prises sur cette matière.

V. Le Comte de Flemming, qui étoit allé
à